

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit novembre
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Raucoules (mairie),
sous la présidence de M. Jean-Pierre SANTY, Vice-Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Marc TOURON)

Nombre de membres :
En exercice : **24**
Présents : **19**
Ayant pris part au vote (vote public) : **22**

- Pour : **22**
- Contre : **0**
- Abstention : **0**
- Blanc : **0**
- Nul : **0**

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, PEYRARD Nicolas et Mmes DREVET Hélène, MARCON Catherine, MEYNET Isabelle, MOUNIER Emeline, JAMES Marie-Laure et DURIEUX Gladys.

Excusés : Néant.

Absents : MM. CELLE Hubert et Mme MASSARDIER Céline.

Pouvoirs : M. POINAS J-Michel donne pouvoir à Mme DURIEUX Gladys.
M. SOUVIGNET Bernard donne pouvoir à M. TOURON Jean-Marc.
Mme SOUTRENON Maryline donne pouvoir à M. PEYRARD Guy.

Date de convocation :
Le 22 novembre 2023

Date d'affichage :
Le 22 novembre 2023

M. SANTY, Vice-Président, fait part au Conseil Communautaire de la nécessité de procéder à une première décision modificative sur l'exercice comptable 2023 du budget annexe « maisons médicales » afin de prendre en compte plusieurs ajustements budgétaires omis ou non connus lors de la préparation des budgets 2023.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

DELIBERATION N° :
DC/2023-11-28/09

OBJET DE LA SEANCE :
**Ouvertures et virements
de crédits 2023
Décisions modificatives
n°1**

**Budget Maisons
médicales**

AR Prefecture

043-244300307-20231128-DC2023112809-DE
Reçu le 30/11/2023

- décide les modifications suivantes en section de fonctionnement pour le budget annexe « maisons médicales » de la Communauté de Communes au titre de l'exercice 2023 :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Section de fonctionnement				
D 60611 Eau et Assainissement		1 700.00 €		
D 60612 Electricité		11 000.00 €		
D 60613 Chauffage urbain	- 5 000.00 €			
D 0631 Fournitures entretien	- 1 000.00 €			
D 011 Contrats prestation de services		500.00 €		
D 45221 Entretien et réparations sur bâtiments publics	- 2 000.00 €			
D 4512 Taxes foncières	- 5 200.00 €			
Total chapitre 011 Charges à caractère général	- 13 200.00 €	13 200.00 €	- €	- €
TOTAL Fonctionnement		- €		- €

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Jean Pierre SANTY,
Président de séance,

Jean-Marc TOURON,
Secrétaire,

AR Prefecture

043-244300307-20231128-DC2023112809-DE
Reçu le 30/11/2023

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

Affichage et publication effectués le